



Fine Arts

Votre savoir-faire est précieux
Vos œuvres sont fragiles

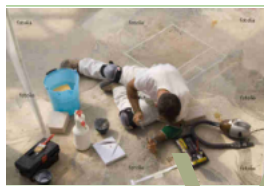
Protégez-les, protégez-vous, des aléas qui
pourraient rendre vos travaux plus difficiles

GRAS SAVOYE, SPECIALISTE DE L'UNIVERS DE L'ART, PARTICIPE AUX TRAVAUX
DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DE VOTRE SECTEUR



GRAS SAVOYE
Courtier en assurances

Afin de parfaitement sécuriser vos activités, nous avons conçu des garanties spécifiques aux restaurateurs d'œuvres d'art



otre activité professionnelle de restauration d'œuvres d'art est considérée comme étant « à risques » par la plupart des assureurs ; ils hésitent ainsi parfois à vous proposer des garanties étendues à des prix abordables.

Gras Savoye, courtier en assurances centenaire, expérimenté du monde de l'art et de ses contraintes budgétaires, a décidé de négocier auprès d'assureurs des contrats adaptés aux spécificités de vos métiers.

Ces assurances ne sont pas obligatoires, mais deviennent de plus en plus indispensables et souvent imposées lors des appels d'offres. Leur absence peut vous écarter de certains projets sur lesquels votre savoir-faire serait pourtant précieux.

Fine Arts

Tous risques œuvres d'art

Pour le transport simple par vos soins, pour les opérations « clou à clou », contre les catastrophes naturelles ou simplement le vol, ces garanties protègent les œuvres qui vous sont confiées pour restauration, dans votre atelier et/ou au cours du transport, pour tout dommage accidentel constaté sans mise en cause de votre responsabilité.

Responsabilité civile professionnelle

Des dommages corporels matériels ou immatériels peuvent survenir, un bien peut être détruit suite à une erreur ou faute professionnelle. Ce contrat vous couvre pour les dommages causés aux tiers et aux biens confiés, pour leur dépréciation de valeur éventuelle, en tous lieux, dès lors que votre responsabilité civile est reconnue.

Multirisque Locaux

En cas d'incendies, de grêle, de dégâts des eaux, de dommages électriques par exemple, votre atelier et tout le matériel nécessaire à votre activité sont garantis. Attention, cette garantie ne concerne pas les œuvres d'art. En option, vous pouvez sécuriser votre chiffre d'affaire avec une extension « perte de revenus » - pensez-y !

- **Bénéficiez des garanties les plus étendues du marché**
- **Profitez de contrats complets, vraiment sécurisants, à souscrire séparément ou à combiner**
- **Limitez le montant de vos primes d'assurance (généralement moins de 1500 € pour toutes les garanties nécessaires)*.**

Demandez-nous un devis personnalisé et le conseil d'un spécialiste.



GRAS SAVOYE
Courtier en assurances

Fine Arts



GRAS SAVOYE
Pôle Fine Arts



Antoine Garnier

+33 1 41 43 55 74

antoine.garnier@grassavoie.com

Jacques Lemoine

Membre de l'Association Art & Droit

+33 1 41 43 54 37

jacques.lemoine@grassavoie.com

GRAS SAVOYE S.A., société anonyme au capital de 1 432 600 euros - RCS Nanterre 311 248 637
Siège Social : 2 à 8 rue Ancelle - BP 129 - Neuilly-sur-Seine Cedex (92202) - <http://www.grassavoie.com>
Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>)

GRAS SAVOYE est soumis au contrôle de l'ACAM (Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles)
61 rue Taitbout 75009 Paris.

